

Prochaines manifestations

RAPPEL HORAIRES ACCUEIL MAIRIE

L'hôtel de ville est fermé au public le 1^{er} jeudi matin de chaque mois.

Dates à venir : **4 février - 4 mars - 8 avril.**

QUOTIENT FAMILIAL : DÉLAI EXCEPTIONNEL

Vous avez jusqu'au 28 janvier pour déposer votre dossier de quotient familial complété dans la boîte aux lettres ou l'accueil de la mairie.

Renseignements Service vie citoyenne : 01 45 12 80 43 ou sur rungis.fr

DISCOURS FILMÉ DES VŒUX DU MAIRE

Le contexte sanitaire actuel contraint la Ville à annuler la traditionnelle cérémonie des vœux du Maire. Cette année, Bruno Marcillaud, Maire de Rungis, adressera ses vœux aux Rungissois au travers d'une vidéo le **samedi 16 janvier** sur la chaîne **YouTube** de la Ville.



Abonnez-vous !

STAGE DE 3^{ÈME} : la Ville vous propose de vous accueillir

Vous êtes collégien en 3^{ème} et à la recherche d'un stage ?

La Ville de Rungis vous propose un stage de découverte dans l'un des services ou structures de votre ville. Pour faire votre demande, il vous suffit de compléter un formulaire en ligne et d'y joindre une lettre de motivation ainsi qu'un CV. Une fois votre demande envoyée, vous recevrez une confirmation par mail du Service ressources humaines de la Ville.



Scannez-moi !

Renseignements au 01 45 12 80 27 et formulaire d'inscription sur rungis.fr ou en flashant le QR code ci-contre.

RAPPEL : remboursement carte Imagin'R

Jusqu'au 31 janvier

Lycéens, étudiants (hors contrat d'apprentissage), le CCAS vous rembourse 25% des frais engagés pour votre abonnement annuel au titre du transport Imagine'R.



Scannez-moi !



Renseignements au 01 45 12 80 51
et sur rungis.fr

Tourner SVP →



Hôtel de ville 5 rue Sainte-Geneviève 94150 Rungis
Tél. : 01 45 12 80 00 - Fax : 01 46 87 24 94 - www.rungis.fr

Prochaines manifestations

PERMANENCES ARCHITECTE DU CAUE

Les prochaines permanences gratuites de l'architecte du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement se tiendront les **après-midis (14h30) des 13 et 27 janvier, 10 et 24 février et 10 et 24 mars** à l'Hôtel de ville.

Renseignements sur rungis.fr et RDV au 01 45 12 80 33.

PERMANENCES JURIDIQUES

Les prochaines permanences gratuites de l'avocat se tiendront les **20 janvier, 6 et 17 février, 6 et 17 mars, 3 et 21 avril, 15 et 19 mai et 15 et 16 juin** à l'Hôtel de ville.

Renseignements sur rungis.fr et RDV au 01 45 12 80 46.

INSEE : Recensement 2021 reporté

Depuis le début de la crise sanitaire de la Covid-19, l'Insee s'adapte pour continuer à remplir ses missions. En effet, la collecte sur le terrain, qui aurait dû débiter à Rungis le 21 janvier 2021, entraîne de nombreux contacts avec les habitants, difficilement compatibles avec le contexte sanitaire. L'évolution de la situation sanitaire conduit l'institut à reporter à 2022 la prochaine enquête annuelle de recensement.



JOB TRUCK : rendez-vous de l'emploi à Rungis

Mercredi 3 février de 14h à 17h30
Place Louis XIII

Venez rencontrer le CBE SUD 94, le PIJ et le Service emploi de Rungis pour trouver des conseils emploi, découvrir leurs structures et leurs actions en faveur des demandeurs d'Emploi.



ATELIER NUTRITION

Mercredi 3 février à 20h
Les Parasols - Maison pour tous

« *Diet'anti-inflammatoire* » avec *Laureline Le Berrigaud*

Venez découvrir comment adopter une alimentation anti-inflammatoire !

Renseignements et réservation obligatoire au 01 46 86 64 84
ou par mail maisonpourtous@lesparasols-rungis.fr

LES PARASOLS
MAISON POUR TOUS
DE RUNGIS

Info Parasols : l'exposition des créations de l'artiste ukrainienne Anne Yeremiyew est prolongée.



Sous réserve de nouvelles décisions prises par le Gouvernement, les événements ou actions annoncés dans ce feuillet sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

INFORMATIONS IMPORTANTES

En raison des mesures gouvernementales actuelles les événements suivants sont annulés :

*Concert Quintette de cuivres pentatonique « Les Cuivres en piste »
du 21 janvier organisé par le Conservatoire.*



*Grand Cabaret du 30 janvier - Grand Loto du 31 janvier - Belote du 12 février
organisés par le Comité des fêtes de Rungis.*